

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 07 MARS 2024

Le 07 Mars 2024, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRE-MEDOC, légalement convoqué le 1^{er} Mars 2024, s'est assemblé au salon d'honneur de la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Claude LAPARLIERE, Adjoint.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPELLAN Adjoints, MUSSETTI, FLEURT, SONNI, DALCIN, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, ROHEL, BOYER, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme SCOTTO DI LUZIO	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. LAPARLIERE Adjoint
M. CROMER	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme DALCIN Conseillère M ^{ale}
Mme BASQUE	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. LE BREDONCHEL Conseiller M ^{al}
Mme BOUDEAU	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
M. CADRET	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. ROBERT Adjoint
M. ALCOUFFE	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M ^{ale}
M. SANS	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme QUILLET Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM. GUIRAUD Maire, GOFFREDI, SEGUIN, MICHELON et SETTIER, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Jean-Claude LAPARLIERE

363 - **OBJET** : Adoption Compte Administratif 2023 - EAU

M. le Maire ayant quitté la salle et la présidence de séance étant assurée par M. LAPARLIERE, Adjoint aux Finances,

Après avoir examiné le compte administratif, entendu l'exposé du président de séance et pris connaissance des résultats,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE PAR 22 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (Mmes SANS et QUILLET)

☞ Le compte administratif 2023 du budget annexe de l'eau qui est en concordance avec le résultat du compte de gestion, et dont la balance générale fait ressortir un excédent global de clôture de **319 609,62 €**.

	Dépenses	Recettes	Résultat global
Investissement	519 205,73 €	366 352,24 €	-152 853,49 €
Restes à réaliser	40 832,50 €	0,00 €	-40 832,50 €
Fonctionnement	1 282 241,37 €	1 795 536,98 €	513 295,61 €
Total	1 842 279,60 €	2 161 889,22 €	319 609,62 €

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20240307-363-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 11/03/2024



Pour copie conforme
La Première Adjointe

Danielle FERNANDEZ